

PV - Réunion de quartier 21 mai 2015

Quartier Arcades – Visé – Héronnière – Martin Pêcheur

Introduction par le Collège :

1. Présentation des membres du Collège et du CCCA – Conseil consultatif communal des Aînés - présents
2. Survol aérien de la commune : depuis le 1^{er} avril, la situation s'est nettement améliorée avec la fin du survol. Reste encore un problème au Coin du Balai, lors de l'atterrissage. On aimerait que la Région place un sonomètre.
3. Vitesse rues du Brillant et Charles Michiels : 90 % des voitures ne dépassent pas 50 km/h. Avenue de Visé : lors des contrôles moins d'1 % des véhicules était en excès de vitesse. Cependant, une seule voiture qui va très vite c'est déjà trop. Nous mettons progressivement les quartiers résidentiels en zone 30, mais cela demande de nombreux aménagements pour être réellement efficace.
4. À l'angle de la rue de Chantilly et de la rue Édouard Olivier : la plaine de jeux « partie basse » a été rénovée en 2014. Reste un deuxième terrain affecté d'abord en espace pour chiens et ensuite en plaine de jeux. Maintenant, la Commune réfléchit à une nouvelle destination : un potager, un compost (terrain très sombre), un espace pour ados (il en existe un à proximité, au stade d'Ixelles), le placement d'une œuvre d'art... ? Nous allons consulter les riverains avant la fin du mois de juin.
5. Bassins d'orage : les aménagements se poursuivent. Pour celui situé rue du Bien-Faire, il faut encore s'attendre à de gros travaux et à du passage de charroi. De mi-juin jusqu'à fin août, des injections de béton sont prévues : travaux bruyants. Ensuite, entre octobre et novembre, de nombreux camions passeront pour enlever les terres. La fin des travaux et la remise en état de la plaine de jeux ne sont pas prévus avant le printemps 2017. Pour ce qui est du bassin d'orage de la rue des Bégonias, un potager sera aménagé. Une réunion avec les habitants sera organisée prochainement.
6. Le 3 octobre aura lieu pour la deuxième année consécutive la journée du Balai d'Or. Il s'agit d'une action de sensibilisation des habitants à la propreté publique. Entre 9h30 et 11h30, les citoyens, aidés par les équipes communales, sillonneront les rues et espaces verts et ramasseront papiers, canettes et autres détritiques. La matinée se terminera à 12h par un apéritif à la Maison Haute. Les inscriptions sont ouvertes.
7. Mention de la newsletter communale et possibilité de s'y inscrire (<http://watermael-boitsfort.be/fr/newsletter>) – Agenda des manifestations futures dans le quartier

Questions du public	Réponse du Collège	Suivi à donner
Rue des Néfliers : je ne reçois jamais le 1170.	Nous en prenons bonne note.	Information
Cette rue est à cheval sur Watermael-Boitsfort et Auderghem : est-ce que je peux me parquer sur le	Oui, nous avons un accord avec Auderghem pour le stationnement des deux côtés.	Mobilité

<p>côté Auderghem avec ma carte de riverain ?</p> <p>Nous pouvons disposer de deux cartes de parking par ménage, nous aimerions en avoir une troisième.</p>	<p>Les cartes de riverain restent limitées à deux par ménage.</p>	
<p>Que fait-on contre les tags ? Certaines communes prennent en charge les frais de nettoyage... Que peut-on faire ?</p>	<p>Comme vous, nous regrettons ces actes de vandalisme. Le nettoyage des tags est délicat, puisque le résultat dépend tant de la peinture utilisée que du support tagué. Nous nous chargeons des tags sur les supports communaux. Pour les autres, nous relayons auprès des organismes Sibelga, Belgacom etc auxquels appartient le matériel tagué. Pour les propriétés privées, le nettoyage revient aux propriétaires. Nous conseillons de déposer plainte à la police qui grâce au dessin peut dans certains cas retrouver les auteurs.</p>	<p>Travaux publics</p>
<p>Avenue Charles Michiels, il n’y a pas assez d’emplacements de parking. Ne pourrait-on pas en créer le long de la butte de chemin de fer et permettre ainsi aux voitures de se garer en quinconce ?</p>	<p>La Commune encourage les alternatives à la voiture. Nous avons déjà accueilli diverses stations de voitures partagées et nous allons prochainement en ouvrir deux autres.</p> <p>Le stationnement des véhicules à proximité des habitations est un problème difficile à résoudre partout.</p> <p>L’avenue Charles Michiels n’était pas identifiée comme une voirie à problème de parking mais c’est peut-être le cas. Nous mettrons à l’ordre du jour de Polutra (cellule police – urbanisme – travaux publics) l’aménagement éventuel du talus le long du chemin de fer en zone de parking. Le coût d’un tel aménagement devra prendre place dans les décisions budgétaires.</p>	<p>Mobilité</p>
<p>Désagréments liés à la construction du bassin d’orage Martin Pêcheur : il y a du charroi à 3h du matin.</p> <p>De plus, la palissade qui entoure le chantier englobe la poubelle... Des gens viennent déposer leurs déchets à côté de cette palissade (niveau de l’arrêt de bus).</p> <p>Du gazon et des grands sapins près du chantier ont été très abîmés : qui</p>	<p>C’est regrettable mais isolé puisque les horaires de chantier sont normalement de 7h30 à 19h, sauf pour les situations exceptionnelles.</p> <p>Nous notons le problème et allons le solutionner.</p> <p>Un état des lieux avant et après chantier a et</p>	<p>Travaux publics</p>

<p>va s'en occuper après le chantier ? Vivaqua ? la Commune ? Il en va de même pour les trottoirs dont les arrêtes sont en très mauvais état.</p> <p>On ne veut pas du potager mais plutôt remettre le terrain dans l'état où il était avant le chantier : un gazon ne gêne personne. Nous avons envoyé une pétition à ce sujet à la Commune mais nous n'avons reçu aucune réponse. Il faudrait mettre le potager ailleurs.</p> <p>Parc Héronnière est bien entretenu, il y a de nouvelles plantations.</p>	<p>sera effectué. Nous serons très vigilants sur les dégâts éventuels, même aux bordures de trottoirs. Les sapins à l'arrière, mitoyens entre la copropriété de l'immeuble et la Commune feront l'objet d'un examen après travaux. La Commune fera le nécessaire pour le bon entretien.</p> <p>Nous allons vérifier ce qui est prévu dans le cahier des charges. Les potagers sont prévus au permis d'Urbanisme. Toutefois une réunion sera organisée avec les voisins directs du site afin de présenter le projet.</p> <p>Nous vous remercions pour cette remarque agréable, au sujet des plantations. Le Parc de la Héronnière est entretenu par Bruxelles-Environnement.</p>	<p>Environnement</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Si l'espace Chantilly – Edouard Olivier devient un endroit pour compost et jardin, cela me ferait plaisir car j'ai un jardin trop petit. Je suis tout à fait enchantée d'avoir entendu cela. • Je suis la propriétaire du pignon rue de Chantilly, jouxtant cet espace. Je m'inquiète car on va être au mois de juin, il y a les examens... 	<p>Une réunion pour discuter du futur aménagement de cet espace est fixée au 15 juin 2015 à 18h.</p>	<p>Environnement – aménagement du territoire</p>
<p>Av. de Visé : de jour comme de nuit, il y a une moto qui fait grand bruit, et descend à toute vitesse. Un jour, il y aura un accident mortel. Que peut-on faire ?</p>	<p>Nous allons demander à la police d'effectuer à nouveaux de contrôles de vitesse à l'aide de son radar mobile.</p>	<p>Bourgmestre et police</p>
<p>Parc Tercoigne</p> <p>Le travail des ouvriers communaux y est remarquable. On voit que cela vient du cœur et que c'est fait avec beaucoup de professionnalisme.</p> <p>Petite proposition : désalphater une petite partie, autour d'une vingtaine</p>	<p>Félicitations aux jardiniers de la Commune : nos jardins publics sont des tableaux. C'est très agréable.</p> <p>Désasphaltage du parc Tercoigne : nous allons examiner la possibilité de procéder à la</p>	<p>Travaux publics</p>

<p>d'arbres. Les racines passent à travers, c'est handicapant et la mousse qui s'y forme est très glissante.</p> <p>De plus, un muret sépare le chemin de la plaine de jeux, obligeant à faire un détour. On devrait également l'enlever.</p>	<p>réparation de cet asphalte devenu dangereux ou de proposer une autre solution.</p>	
<p>Peut-on nourrir les animaux dans les parcs : oies, poissons... cela devient très régulier.</p>	<p>Il est interdit de nourrir les animaux sauvages sur la voie publique.</p> <p>On va écrire un article à ce sujet dans le journal communal et sensibiliser les enfants des écoles communales. Les gens ne se rendent pas toujours compte que nourrir les animaux ne les aide pas.</p>	<p>Information</p>
<p>Balai d'Or : les gens qui y participent sont en fait déjà sensibilisés par ce problème. Comment toucher les autres ?</p>	<p>Via les maisons de quartier et les habitants, nous menons cette action de prévention. Le but est justement de conscientiser tout un chacun. L'information à cette occasion permet de rappeler les bons comportements à adapter.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans la rue L. Vandervelde, il devient compliqué de se garer sauf pendant l'heure du midi et à p. de 16h quand les ouvriers communaux quittent le dépôt. Nous constatons ce problème depuis quelques mois seulement. Y a-t-il eu des changements à l'intérieur du dépôt communal ? • C'est un problème récurrent. Le soir, je tourne beaucoup pour trouver une place. D'un autre côté, on peut laisser sa voiture pendant six mois : rien ne l'interdit. Il faudrait trouver une solution. 	<p>Nous ne connaissons pas le nombre de véhicules admis dans le dépôt communal. Toutes les places situées à l'intérieur de l'enceinte du dépôt sont occupées. Par contre, certains véhicules du quartier se placent dans l'entrée du dépôt et gênent les camions susceptibles de sortir à toute heure du jour et de la nuit (sablage en hiver, par exemple).</p> <p>Dans toutes les rues « actives », situées près de sociétés ou entreprises, des problèmes de parking sont souvent constatés.</p>	<p>Mobilité et travaux publics</p>
<p>Passer en-dessous des ponts des</p>	<p>Les pavés sont déchaussés : on doit les refixer</p>	<p>Travaux publics</p>

<p>Arcades, est un véritable calvaire. On se tort les pieds tellement les trottoirs sont défoncés.</p> <p>Quand vous venez de la gare de Watermael et que vous descendez pour aller à la place Keym, le trottoir est plus bas que la chaussée.</p>	<p>plusieurs fois par an. Les véhicules (camions bulles à verre et bulles à vêtements) y stationnent. Des potelets ont récemment été placés sous la petite arcade pour maintenir les pavés en bon état.</p> <p>Il n'est pas prévu de remplacer les pavés sous ces ponts, nous tentons d'effectuer les réparations nécessaires aussi souvent que possible.</p>	
<p>J'ai téléphoné au service des Travaux publics, en octobre, pour l'entretien des arbres av. des Mûriers. J'ai retéléphoné en février. J'ai envoyé un courriel le 23 février... aucune réaction. Idem le 8 mars. J'ai retéléphoné et le 27 mars, on m'a dit que l'entretien était pour le 1^{er} avril. J'attends toujours.</p> <p>Je n'ai eu aucune réaction à mes mails, ni positive ni négative. J'en suis un peu triste</p>	<p>Madame van Hecke, Échevine des Travaux publics s'excuse au nom du service. Mais chaque jour, ce service réalise d'énormes travaux. C'est un cas malheureux.</p> <p>Il y a des choses à améliorer mais ce n'est pas de la mauvaise volonté.</p> <p>On va s'informer pour savoir pourquoi les arbres de l'avenue des Mûriers n'ont pas été entretenus.</p>	<p>Travaux publics</p>